

RÈGLEMENT TOURNOI OCEANE 9

Simple - Double Hommes – Double Dames – Double Mixtes

Samedi 26 et Dimanche 27 Mars 2016 Séries R4/R5-R6/D7-D8/D9-P1/2/3

1. Le tournoi OCEANE 9 est autorisé sous le numéro : 15.BRE.22/TI.I./002.
2. Le juge-arbitre du tournoi sera Christian GUILLOREL.
3. Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAD, complété du présent règlement.
4. Les catégories autorisées sont : minimes, cadets, juniors, séniors et vétérans.
5. Tout joueur s'inscrivant au tournoi devra être titulaire d'une licence FFBaD l'autorisant à participer à une compétition au moment de son inscription. Le contrôle des licences se fera par Poona.
6. Les décisions du juge-arbitre et des organisateurs sont sans appel.
7. Toutes les poules sont constituées de manière informatique après définition des têtes de séries. Aucune modification n'est possible en particulier lors de forfait de dernière minute.
8. Le samedi, auront lieu les simples et doubles mixtes dans leur intégralité. Le dimanche, auront lieu les doubles hommes et doubles dames.
9. **2 tableaux possibles** : simple et double, mixte et double mais pas simple et mixte.
10. Le tournoi se disputera en poules de 3 ou 4 avec **2 sortants par poules**.
11. Le comité d'organisation, avec l'accord d'un juge-arbitre, se réserve le droit de supprimer, modifier, regrouper les séries en fonction des inscrits.
12. Le tournoi supporte un stage d'arbitres et certains matchs seront donc arbitrés. La plus grande partie se fera en auto-arbitrage.
13. Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son match pourra être déclaré forfait.
14. Les joueurs auront 3 minutes d'échauffement (test des volants inclus) à partir de l'appel de leur match.
15. Les volants seront à la charge des joueurs (partage égal entre les joueurs) sauf pour les finales où les volants seront fournis à raison de 3 volants par match.
16. Le volant officiel du tournoi sera le BABOLAT 2 pour les catégories D et R. La catégorie P se jouera en volants plastiques YONEX Mavis 370 (Volants fournis).
17. Tout joueur s'absentant de la salle doit le signaler au juge-arbitre.
18. Les terrains ne sont accessibles qu'aux joueurs appelés ainsi qu'aux arbitres et juge-arbitre cependant les joueurs pourront être rejoints sur le terrain par **deux personnes maxi** lors des pauses prévues.
19. Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes sur l'horaire prévu.
20. Seul un représentant du club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.
21. Le temps de repos minimum entre deux matchs est de 20 minutes. Cette durée pourra être réduite sur demande des intéressés.
22. La clôture des inscriptions est fixée au 19 Mars 2016 à 12h. Les dossiers d'inscriptions devront parvenir aux organisateurs avant cette date butoir.
23. En cas de tableau complet, la sélection des joueurs se fera par ordre d'arrivée des dossiers complets.
24. En cas de désistement qui parviendrait au comité organisateur après le **samedi 19 Mars 2016 à 14h00**, ou à fortiori en cas d'absence le jour du tournoi, le joueur sera déclaré comme forfait et les droits d'inscription ne seront pas remboursés.
25. Le tirage au sort aura lieu le **samedi 19 Mars** et sera diffusé au plus tard, le **jeudi 24 Mars**.
26. Le comité d'organisation pourra, pendant la durée de la compétition, prendre des photos, vidéos, celles-ci pourront être diffusées sur le site Internet ou publication du club, afin de servir à la promotion du badminton.
27. Tout joueur forfait aura 3 jours pour se justifier auprès du JA ou 5 jours par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la Ligue (voir sanctions règlement FFBaD).
28. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte, incident ou accident.
29. Toute personne s'inscrivant au tournoi adhère au présent règlement.
30. Le présent règlement sera affiché sur le lieu de la compétition.